

Le Snalc réuni en congrès

Éducation. Le syndicat des lycées et collèges de l'Académie de Montpellier a organisé des ateliers aux Franciscains, ce 4 mai.

À près Lézignan-Corbiè-
s l'année dernière,
c'est à Béziers, et plus
exactement aux Fran-
ciscains, que le Syndicat natio-
nal des lycées et collèges
(Snalc) de l'académie de
Montpellier, l'un des deux
grands syndicats du personnel
de l'Éducation nationale avec
le Snes, a organisé, ce vendred-
i 4 mai, son congrès annuel.
La journée, placée sous le
thème de "Résister aux pres-
sions de la hiérarchie", a débu-
té par un moment d'accueil
des 350 adhérents et sympa-
thisants présents par le prési-
dent académique Karim El
Ouardi, accompagné du vice-
président national, Jean-Rémy
Girard et de la secrétaire
départementale, Jessica
Boyer.

« Nous sommes dans un
métier en pleine évolution où,
comme ailleurs, il faut se bat-
tre pour continuer d'exercer
dans de bonnes conditions.
D'où le thème choisi », a indi-
qué la secrétaire départemen-
tale. Plusieurs ateliers de tra-
vail ont été mis en place.

1 LA RÉSISTANCE AUX PRESSIONS

« Les choses ne s'arrangent
pas. Face à une politique du
chiffre et de pratiques
managériales issues du
privé, non compatibles avec
notre mission de service

public, le personnel est en
souffrance. Pour preuve, la
crise du recrutement de
professeurs sur Pôle emploi.
On en est là ! Il faut savoir
que les enseignants sont
souvent isolés dans leurs
difficultés face à la
hiérarchie, avec des parents
d'élèves qui ont de plus en
plus de pouvoirs... On a
d'ailleurs un taux élevé de
dépressions et de suicides.
C'est donc pour toutes ces
raisons que nous avons
organisé un tel atelier afin
d'apprendre à avoir les bons
réflexes en cas de situation
conflictuelle avec la
hiérarchie. »

2 DANGERS DU TOUT NUMÉRIQUE

« Dans l'Éducation
nationale, on est de plus en
plus poussé à faire du
numérique dans toutes les
matières, dès l'école
primaire, parfois même en
maternelle. Le problème,
c'est que l'on nous pousse à
valoriser plutôt le côté
ludique des apprentissages,
au détriment de la
valorisation de la culture
du travail, de l'effort, de la
transmission humaine, des
valeurs qui nous tiennent à
cœur. Avec cette invasion
du numérique, on réduit
l'enseignant à un rôle
d'animateur. Le numérique



■ Quelque 350 adhérents et sympathisants se sont retrouvés à Béziers.

ne doit pas être une fin en
soi, mais un outil. »

3 SUIVI DE CARRIÈRE ET PROTECTION JURIDIQUE

« L'atelier a été organisé
pour informer le personnel,
depuis les administratifs
jusqu'aux enseignants -
primaire, collèges, lycées, en
passant par les AESH
(accompagnants des élèves
en situation de handicap,
NDLR) et les contractuels,
sur leur carrière,
notamment leur retraite. Il

faut savoir que tous nos
adhérents ont la protection
juridique offerte et le
syndicat n'hésite pas,
quand il ne parvient pas à
régler le problème en
interne, de recourir au
tribunal administratif. »

4 L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS HANDICAPÉS

« Cet atelier est plutôt,
même s'il est ouvert à tout le
personnel de l'éducation
nationale, destiné aux
AESH. Il faut savoir qu'il

s'agit d'un personnel en très
grande majorité féminin,
peu payé - 680€ par mois
environ -, peu reconnu, peu
formé. Elles peuvent, d'une
mission à l'autre, ou d'un
élève à l'autre, aider un
enfant déficient visuel,
malentendant, handicapé
moteur, etc. Leur formation
n'est vraiment pas
suffisante. Le Snalc leur
propose d'ailleurs des
journées de formation. »

ANTONIA JIMENEZ
ajimenez@midilibre.com

À SAVOIR

Les valeurs

Le syndicat national des lycées
et collèges (Snalc), regroupe
du personnel de l'Éducation
nationale, au sens large,
enseignants et autres. « Nous
sommes indépendants de tout
parti politique et républicains.
Nos subventions sont
entièrement reversées à la
recherche contre le cancer.
Nous ne fonctionnons qu'avec
les adhésions », explique
Jessica Boyer, la secrétaire
départementale du Snalc
Montpellier.

Le syndicat, le deuxième après
le Snes, s'est notamment
distingué dernièrement en
s'affichant contre le nouveau
PPCR (Parcours
professionnels, carrières et
rémunérations),
contrairement au Snes.
« Notamment parce que,
désormais, tous les collègues
avancent au même rythme,
celui de l'ancienneté.
L'avancement au mérite a
quasiment été supprimé. Que
l'on soit bien ou mal noté, ça
ne change pas grand-chose
dans notre plan de carrière.
Ce que nous refusons. Nous
voulions, par exemple, que le
plus haut grade, appelé le
hors classe, reste un acquis au
mérite. Ce n'est plus possible
que marginalement ».